



**ERDRE Lot n° 5**

- Limites du lot
- Zone de frayères à sandre  
(Proposition retenue par les pêcheurs :  
Professionnels, aux lignes, aux engins  
Ainsi que par la Garderie et la DDAF.)

Limites et zone dessinées approximativement par moi-même

Tous modes de pêche seront interdits du 15 avril au 15 juin